

lisation. La semence qu'ils ont jetée dans cette terre bénie du Canada a germé en une éclosion magnifique.....

Souignons l'affirmation énergique, par Son Excellence Sir P.-E. Leblanc, du rôle nécessaire et indispensable de la foi dans la vie d'un peuple. Une telle affirmation sur les lèvres d'un homme public comme le Lieutenant-Gouverneur est particulièrement significative.

Nous sommes un peuple de croyants. L'idée religieuse est traditionnelle chez nous ; nos mœurs et toute notre vie nationale portent l'empreinte de sa forte et mystérieuse influence ; et c'est en conservant avec soin le trésor de notre foi que l'on assurera mieux l'avenir de notre race.

Au nom du gouvernement de la Province, dont il est le premier ministre, au nom de la race canadienne-française qu'il personnifiait à bon droit en cette circonstance, Sir Lomer Gouin fit des Pères Récollets un éloge enthousiaste et très juste qui sera reproduit dans cette *Revue*.

Sir A.-B. Routhier, juge de l'Amirauté, et Président du comité général des fêtes, fut l'orateur suivant. Le fait historique de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets lui servit de thème. L'orateur établit l'importance de ce fait et ses heureuses conséquences pour notre pays.

L'œuvre de Champlain, comme celle de tous les fondateurs, a été d'abord la création matérielle, et l'établissement de la foi par nos premiers missionnaires a été le *fiat lux*.....

L'événement de 1615 n'a pas été seulement l'illumination surnaturelle de notre peuple naissant ; il a été un traité d'alliance entre ce peuple et Dieu.

L'orateur demande de toujours respecter le traité qui a été conclu entre Dieu et notre peuple et de ne jamais rompre cette union sacrée que nous avons faite à Québec en 1615 par l'intermédiaire des Récollets qui ont été nos plénipotentiaires.....

Grâce à Dieu, rien ne fait prévoir que nous commettrons jamais cette grande faute ; et le beau spectacle que nous avons aujourd'hui sous les yeux nous donne le droit de compter sur la fidélité de notre peuple.

Qu'il est beau, en effet, et qu'il est grand cet acte de foi accompli à